



CHALLENGE REGIONAL CYCLO-CROSS BFC DES ECOLES DE VELO

Du 1er octobre au 10 décembre 2023

NB: Règlement sur FFC-BFC.FR

MONTBELIARD 01.10.23

PONT DE ROIDE 15.10.23

MORTEAU 21.10.23

BELFORT 29.10.23

UCI DIJON 01.11.23

BOURBON - LANCY 11.11.23

DOLE 19.11.23

ORNANS 26.11.23

RIOZ 03.12.23

MELISEY - CREUSOT 10.12.23

**RÉGION
BOURGOGNE
FRANCHE
COMTE**

**FÉDÉRATION
FRANÇAISE
DE CYCLISME**

BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ



Challenge Régional CYCLO-CROSS 2023 des Écoles Françaises de Cyclisme de BOURGOGNE FRANCHE-COMTE

Les courses du Challenge Régional Bourgogne Franche-Comté sont ouvertes à tous les licenciés FFC des catégories de U9 à U15 mais seuls les licenciés du comité peuvent prétendre à figurer au classement général.

A noter que le classement par catégorie pourra éventuellement servir de base à la sélection des jeunes pour le Trophée de France de CX chez les U13 dans le cas ou contrairement à l'année passée la FFC instaurerait des quotas.

(TFCX BOURBON - LANCY du 10 au 11 février).

Notez que le comité régional n'emmènera pas de sélection ou entente sur cet événement. S'agissant des U15, la sélection pour le TFCX se fait via l'inter région à Avallon le 1 Octobre.

Durée : du dimanche 1^{er} octobre à Montbéliard au Dimanche 10 Décembre 2023 aux CX de Mélisey et du Creusot.

Listes des 10 épreuves concernés par le Challenge 2023 :

CX DE MONTBELIARD 01/10/2023
CX DE PONT DE ROIDE 15/10/2023
CX du VAL DE MORTEAU 21/10/2023
CX DE BELFORT 29/10/2023
CX UCI DIJON 01/11/2023
CX DE BOURBON-LANCY 11/11/2023
CX DE DOLE 19/10/2023
CX ORNANS 26/11/2023
CX DE RIOZ 3/12/2023
CX DE MELISEY – CX DU CREUSOT 10/12/2023

REGLEMENT :

-* A l'issue de chaque épreuve, **un nombre de point** sera attribué au coureur en fonction de son classement de la façon suivante :

Attribution de points pour chaque épreuve 1er 50 points, 2ème 44, 3ème 40, 4ème 37, 5ème 34, 6ème 32, 7ème 30, 8ème 28, 9ème 26, 10ème 24, 11ème 22, 12ème 21, 13ème 20, 14ème 19, 15ème 18, 16ème 17, 17ème 16, 18ème 15, 19ème 14, 20ème 13 ; 21ème 12, 22ème 11, 23ème 10, 24ème 9, 25ème 8 26ème 7, 27ème 6, 28ème 5, 29ème 4, 30ème 3, 31ème 2 et 32ème 1pt.

Il sera retenu les 7 meilleurs classements des 10 épreuves. Autrement dit, il y aura 3 jokers.

En cas d'égalité, les coureurs seront départagés suivant le nombre de première place, seconde place, troisième place etc... Il n'y a pas de participation minimum obligatoire.

-* Récompenses, dans chaque catégorie (U9, U11, U13, U15), le coureur ayant le plus grand nombre de points recevra un maillot de leader régional remis le 7 janvier à Vesoul à l'occasion du championnat régional.

(CX traditionnel pour les U7-U15, championnat BFC U17-Master)

Les trois premiers de chaque catégories seront appelés sur le podium !

Bien entendu, il y aura un classement pour les féminines et un pour les garçons.

-* Réglementation, tous les coureurs participant à ce challenge doivent respecter la réglementation fédérale. Il en va de même pour les organisateurs s'agissant des longueurs de circuit et des durées de courses.

Les bidons ne sont pas autorisés avant la catégorie U13, sauf conditions climatiques exceptionnels et sur autorisation des arbitres.

Des obstacles naturels ou des planches d'une hauteur maximum de 20 cm pourront se trouver sur le parcours à partir des U13.

-arbitrage et résultats : L'organisateur et les arbitres devront communiquer les résultats selon le fichier préconisé par le FFC, dont ci-après une vision :

..

TABLEAU DE CLASSEMENT

Fédération Française de Cyclisme - Comité Régional de Bourgogne Franche-Comté

Société organisatrice :

Titre de la course :

Catégorie :

Date de l'épreuve :



Points gagnés (Réservé CR)	Place	d'abord	Nom du coureur	Équipe - Société	Nation	n° de licence	Série	Temps
								Moyenne du 1er : km/h

Les parties surlignées en jaune sont obligatoires.

-* La mise en grille se fera grâce au classement général du challenge mis à jour à la suite de chaque épreuve. S'agissant de la première manche, il n'y aura pas de mise en grille.

Les coureurs hors comité BFC seront placés derrière ceux classés au challenge.

Les clubs organisateurs doivent impérativement respecter ces points de règlement afin de préserver l'équité sportive.

Les féminines seront mises en grille suivant leurs classement devant les garçons avec une avance minimum de 50 mètres.

Le VTT est autorisé en respectant le règlement fédéral Cyclo-cross en vigueur soit un départ en dernière ligne.

-* Les changements de roues se feront dans le poste de dépannage prévu à cet effet que les organisateurs s'engagent à mettre en place. Les changements de vélos sont interdits. Tout dépannage et toute aide en dehors de ces zones seront sanctionnés par un déclassement.

Le Comité Régional et sa commission jeunes.